



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2019-10006

PUBLIÉ LE 11 OCTOBRE 2019

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-10-11-001 - CDAC Avis 4 octobre Hyper U Bourgueil Aldi Bléré (1 page)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-10-11-001

CDAC Avis 4 octobre Hyper U Bourgueil Aldi Bléré

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL

BUREAU DE LA COORDINATION DES SERVICES DE L'ÉTAT

Réunie le 4 octobre 2019 à 14h30, la commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire a émis un **avis favorable** à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présenté par la SAS LA GRANDE PRAIRIE en sa qualité de propriétaire, représentée par M et Mme LEFAY, concernant le déplacement et l'extension de l'U drive constitué au final de 7 pistes, d'une emprise au sol des surfaces bâties ou non de 561 m², de l'Hyper U de Bourgueil.

Signature M. le Sous-Préfet de CHINON, Michel ROBQUIN, président de la commission.

Réunie le 4 octobre 2019 à 15h30, la commission départementale d'aménagement commercial d'Indre-et-Loire a émis un **avis favorable** à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présenté par la SAS IMMALDI et COMPAGNIE en sa qualité de propriétaire, représentée par M Olivier AUBERT, en qualité de responsable développement, en vue de la création, par transfert, d'un supermarché à prédominance alimentaire, à l enseigne ALDI d'une surface de vente de 1 222,40 m², situé, zone d'activités de Saint Julien, 1 rue Alfred Nobel, à BLÉRÉ (37150).

Signature M. le Sous-Préfet de CHINON, Michel ROBQUIN, président de la commission.